



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à l'école communale
de DALHEM, rue Lieutenant
Pirard n° 5 (cafétéria),
le JEUDI 30 JUILLET 2020
à 20H***

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du P.V. du 25.06.2020
2. Marché public de travaux – Construction d'un nouveau préau et réaménagement de la cour de récréation de l'école de Neufchâteau – Dossier subsidié Programme Prioritaire de Travaux (PPT) – Modification du mode de passation
3. Marché public de travaux – Aménagement d'une classe à l'étage de l'école de Neufchâteau avec changement d'affectation (ancien musée du Fort)

HUIS CLOS

1. Approbation du P.V. du 25.06.2020
2. Communication
3. Personnel enseignant définitif primaire – Disponibilités pour convenance personnelle précédant la pension de retraite – Autorisations

Dalhem, le 14 juillet 2020.

La Directrice générale ff,

B. DEBATTICE

PAR LE COLLEGE,



L'Echevine déléguée,

A. POLMANS